

22.08.2011 - 10:33 Uhr

AES: En 2012, les prix de l'électricité baisseront de 2%

Aarau (ots) -

Les prix de l'électricité pour les ménages et les entreprises baisseront en moyenne de 2%. Les adaptations de prix différeront toutefois fortement d'une entreprise d'approvisionnement à l'autre. C'est ce que révèle l'enquête réalisée par l'Association des entreprises électriques suisses.

Une enquête réalisée par l'Association des entreprises électriques suisses (AES) auprès d'une sélection représentative d'entreprises montre que l'année prochaine, les prix de l'électricité pour un ménage type seront inférieurs de 2% par rapport à 2011. Pour les entreprises des secteurs tertiaire et secondaire, ainsi que pour les plus petites entreprises, les prix baisseront en moyenne dans la même proportion. Un ménage présentant une consommation électrique d'environ 4'500 kWh verra sa facture annuelle diminuer de plus de 20 francs.

Les entreprises d'approvisionnement présentent toutefois de grandes différences. Les adaptations de prix oscillent entre +/-10% et découlent en règle générale de tarifs plus bas pour l'utilisation du réseau. Ceux-ci s'expliquent par la baisse des coûts pour les services-système. En 2011, ces coûts s'élevaient à 0.77 ct./kWh, alors qu'en 2012, ils ne se monteront plus qu'à 0.46 ct./kWh. Les taxes pour l'électricité provenant des énergies renouvelables, c'est-à-dire la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), qui sera baissée à 0.35 ct./kWh conformément à la décision du Conseil fédéral de la semaine dernière, et le nouveau supplément de 0.1 ct./kWh pour la protection des cours d'eau s'élèveront ensemble à 0.45 ct./kWh en 2012.

Les 25 plus grandes entreprises qui ont participé à l'enquête alimentent environ 45% des clients en Suisse.

L'AES soutient les quatre piliers de la politique énergétique du Conseil fédéral, complétés par l'extension et la transformation des réseaux pour garantir à long terme la sécurité d'approvisionnement. Les procédures pour l'extension de toutes les énergies renouvelables, ainsi que des réseaux de transport et de distribution doivent être immédiatement simplifiées. Il convient également d'améliorer à tous les niveaux les conditions-cadre de régulation, notamment les incitations à l'investissement dans les réseaux. La transformation du réseau électrique suisse nécessite de grands investissements.

Vous trouverez de plus amples informations dans la prise de position de l'AES sur les débats en cours en politique énergétique disponible sur www.electricite.ch > Politique > Dossier Politique énergétique > Prise de position.

Contact:

Nicolas Geinoz
Tél.: +41/21/310'30'23
Mobile: +41/79/793'56'55
E-Mail: nicolas.geinoz@electricite.ch

Anita Kendzia
Tél.: +41/62/825'25'30
Mobile: +41/79/344'14'69
E-Mail: anita.kendzia@strom.ch

Association des entreprises électriques suisses
Hintere Bahnhofstrasse 10
5001 Aarau
Internet: www.electricite.ch